



Ici 2050 !

Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, que nous avons lancé le 12 avril, est un projet de territoire fédérateur, faisant référence pour tous les acteurs. Sur des sujets essentiels, comme l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, les transports, le numérique, la biodiversité, nous allons définir les grandes orientations que les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme devront prendre en compte par la suite.

Parce que ce schéma nous concerne tous, j'ai souhaité que son élaboration soit la plus ouverte possible. La plateforme de concertation citoyenne « Je participe! » et les nombreux ateliers thématiques et territoriaux organisés durant les prochaines semaines vous permettront toutes et tous de dessiner avec nous la région que vous voulez construire pour demain.

Marie-Guite Dufay

Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté

> AVENIR ET PROSPECTIVE

Construire la Bourgogne-Franche-Comté de demain



Une très large concertation est initiée autour de l'élaboration du Sraddet

Près de 300 acteurs du territoire ont participé au lancement des travaux du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet), mercredi 12 avril à Beaune (21).

Conformément au calendrier et au processus de co-construction présentés lors de l'assemblée plénière des 12 et 13 janvier 2017, ce rendez-vous marque le point de départ de la démarche d'élaboration du schéma, instaurée par la loi NOTRe. « C'est une démarche stratégique parce que prospective et participative. C'est ici et maintenant que nous définissons ensemble les bases d'une identité commune et les contours de notre région à l'horizon 2050 », a expliqué Marie-Guite Dufay, présidente de région. Maillage et équilibre territorial, mobilités de demain et intermodalité, très haut débit, transition écologique et énergétique, économie circulaire... Les grands sujets du Sraddet ont été au cœur d'une table ronde

réunissant quatre vice-présidents de la région, Éric Houllley, Frédérique Colas, Patrick Molinoz, Michel Neugnot, ainsi que Franck Leroy, vice-président de la région Grand Est en charge de la solidarité territoriale, de la qualité de vie et la transition énergétique et Francis Aubert, économiste-chercheur au Centre d'Économie et de Sociologie Appliquée à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux.

Ce premier rendez-vous sera suivi, dès le mois de juin, d'ateliers visant à co-construire ce nouveau schéma. Les territoires, les partenaires et les citoyens seront associés à toute la démarche. Une consultation est également ouverte sur la plateforme participative:

jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr

Chacun est invité à donner son avis et sa vision de la Bourgogne-Franche-Comté de demain.

LE CHIFFRE

17,3%

C'est la part de l'emploi total que représente l'industrie en Bourgogne-Franche-Comté.

La région saluée pour sa bonne gestion

La région Bourgogne-Franche-Comté a obtenu la meilleure note possible de l'agence de notation Standard and Poors pour sa gestion financière et budgétaire. Le rapport relève en particulier « une gouvernance et une gestion financières fortes, qui devraient

permettre à la collectivité d'augmenter ses investissements au cours des deux prochaines années tout en maintenant (...) un endettement modéré. » L'agence considère également l'économie régionale « comme forte en comparaison internationale ».

> DÉVELOPPEMENT

Coup de pouce aux territoires ruraux

Adopté lors de l'assemblée plénière des 12 et 13 janvier 2017, le nouveau programme régional d'intervention « ENVI » pour « Espaces Nouveaux, Villages Innovants » rentre dans sa phase opérationnelle.

Un premier comité d'engagement s'est tenu vendredi 7 avril 2017. L'objectif de ce dispositif est de soutenir, dans des communes de moins de 3500 habitants qui ne sont pas déjà engagées dans une démarche régionale de redynamisation de bourg-centre, des projets innovants, démontrant le dynamisme des territoires ruraux. Les projets devront donner une place importante à la participation citoyenne et favoriser par ailleurs le vivre ensemble.

Un effet déclencheur pour des initiatives exemplaires

Des « laboratoires d'innovation »

L'ambition est de faire de ces territoires ruraux des espaces de développement ou encore des « laboratoires d'innovation », en accompagnant des projets impliquant fortement la société civile, et favorisant l'association de

la population aux projets; la création de lien social et de partage; la démocratie participative; le recours à des démarches ascendantes ou inductives (partant de l'expérience locale); les logiques de développement durable.



Une aide pour les communes rurales

Une attention particulière sera apportée aux territoires ruraux les plus fragilisés.

Les dossiers peuvent être déposés tout au long de l'année dans le cadre d'un appel à projets permanent.



Arnaud Marthey, conseiller délégué aux nouvelles ruralités

« Depuis le lancement du dispositif, nous avons reçu beaucoup de demandes des territoires ruraux qui ont démontré un grand intérêt pour ce programme. C'est un effet déclencheur pour des initiatives exemplaires qui peuvent ainsi voir le jour avec ce soutien ».

> BIODIVERSITÉ

Deux appels à projets



Valoriser le patrimoine naturel régional

La région Bourgogne-Franche-Comté, soucieuse de valoriser son patrimoine naturel, lance deux appels à projets intitulés « Bocage et paysages » et « Vergers de sauvegarde ».

Les porteurs de projets (communes, associations, particuliers, établissements scolaires,...) disposent de quelques semaines pour postuler. Le premier appel à projets concerne les initiatives de restauration et de plantation de haies bocagères, de bosquets et d'arbres isolés en prairie. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 30 juin 2017. Les vergers traditionnels

représentent un patrimoine à la fois biologique et culturel. Ils ont fortement régressé depuis une cinquantaine d'années en France, du fait des évolutions de l'agriculture et des populations rurales. Les vieux arbres fruitiers disparaissent peu à peu, les modes de culture changent, leurs fonctions traditionnelles se perdent. C'est pourquoi la région soutient ces « musées vivants de plein air ». Date limite de dépôt des candidatures: lundi 15 mai 2017.

Renseignements: www.bourgognefranchecomte.fr

Décisions de la commission permanente du 7 avril

Agriculture

60936 euros de subvention sont octroyés à 43 exploitants pour la réalisation d'audits qui leur permettront de connaître leurs leviers d'actions et d'améliorer la rentabilité économique de leur exploitation.

Formation

Une subvention exceptionnelle de 58800 euros est accordée à la société Barthe SAS-Webforce3 Bourgogne pour la mise en œuvre de son projet de labellisation « Grande école du numérique ».

Cohésion sociale

132000 euros sont accordés aux villes de Besançon (76000 euros) et de la Charité sur Loire (56000 euros) pour la création de 132 places d'hébergement pour les réfugiés.

> FORMATION

Développer des compétences numériques sur le territoire

Pour répondre aux enjeux de la digitalisation, aux besoins de compétences numériques dans le tissu économique local et pour permettre à davantage de publics d'acquérir des compétences dans ce domaine, la région lance un appel à projets.

L'enveloppe affectée est d'un million d'euros. Les organismes et établissements publics, les associations et les organismes de formation

intervenant dans le secteur du numérique peuvent postuler. Avec cet appel à projets, la région entend aujourd'hui susciter des projets locaux innovants visant à développer localement les ressources et les compétences disponibles dans le domaine du numérique. L'appel d'offres est ouvert jusqu'au 5 mai 2017.

Renseignements: www.bourgognefranchecomte.fr

> ENVIRONNEMENT

Engagement pour la gestion des déchets et l'économie circulaire



Signature d'un contrat d'objectifs entre l'ADEME et la région

Vendredi 17 mars 2017, Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté et Bruno Lechevin, président de l'ADEME, ont signé le contrat d'objectifs pour une dynamique régionale déchets et économie circulaire (CODREC).

Le CODREC s'inscrit dans le cadre de la loi NOTRe qui a confié à la région la responsabilité d'élaborer un plan de prévention et de

gestion des déchets, incluant un plan régional sur l'économie circulaire. Il est construit sur la base d'objectifs partagés entre la région et l'ADEME et vise à faire travailler ensemble les acteurs publics et privés en vue d'un projet de territoire mobilisateur. En outre, cette signature

permet à la région d'être accompagnée par l'ADEME durant 3 ans, sur un plan méthodologique et financier.

« Cette contractualisation, qui n'est pas ordinaire, est une première pour notre région. Elle s'articule autour d'une dynamique régionale dont nous avons désormais la compétence, celle des déchets et que nous avons souhaité étendre à l'économie circulaire », a souligné Marie-Guite Dufay.

> en bref

ARC JURASSIEN

Développement des projets de coopération

Le bureau de la Conférence Transjurassienne (CTJ) s'est réuni le 24 mars dernier à Môtiers, en Suisse, en présence de la présidente de région Bourgogne-Franche-Comté, la préfète de région et le président du conseil d'État de la République et du canton de Neuchâtel. Objectif: travailler à l'émergence de nouveaux projets de coopération, visant notamment à développer le vivre-ensemble de part et d'autre de la frontière. À cet égard, le Fonds Petits Projets Transfrontaliers mis en place par la CTJ constitue un appui financier aux porteurs de coopérations locales qui souhaitent s'inscrire dans une dimension transfrontalière. Les dossiers de demande sont disponibles sur <http://www.conferecetransjurassienne.org>

ÉVÈNEMENT

Joli mois de l'Europe

Du 1^{er} au 31 mai 2017, la région Bourgogne-Franche-Comté, les centres d'information Europe Direct Dijon, Mâcon et Besançon (Maison de l'Europe) proposent la 5^e édition du Joli mois de l'Europe. L'événement recense les rendez-vous organisés, autour de la fête de l'Europe le 9 mai. Balades, expositions, rencontres, concerts..., 190 manifestations sont programmées un peu partout en Bourgogne-Franche-Comté. La région ira, par exemple, à la rencontre des citoyens avec une caravane aux couleurs de l'Europe, du 10 au 23 mai, pour les informer sur l'Union européenne, répondre à leurs questions et débattre de l'actualité européenne. Infos sur www.jolimoisurope-bourgognefranchecomte.fr

Pour connaître toutes les décisions de la commission permanente: www.bourgognefranchecomte.fr

Patrimoine historique

La région octroie 385712 euros pour la restauration de la basilique Sainte Marie-Madeleine de Vézelay, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, travaux prévus dans le cadre du contrat de plan État-région 2015-2020.

Économie

La région accorde 910000 euros pour la mise en place du programme régional de formation à la création reprise d'entreprise pour la période de septembre 2017 au 31 août 2018.

Tourisme

La région verse 890673 euros de subvention à destination de 14 porteurs de projets pour le développement des hébergements touristiques structurants.

> TRANSPORT

La phase deux de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône relancée ?



Réunion de bureau de l'association Trans Europe le 16 mars dernier à Dijon

Lors du bureau de l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée le 16 mars à Dijon, Marie-Guite Dufay, présidente de l'association et de la région en a appelé à l'État pour relancer le projet.

Des études d'optimisation réalisées pour l'association laissent entrevoir une économie de 100 millions d'euros sur le projet initial. Suspendue depuis 2011, date de mise en ser-

vice de la LGV, la deuxième phase de travaux de la branche Est pourrait être relancée.

Optimiser le financement

À la demande de l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée, des études ont été réalisées afin d'optimiser le financement des deux derniers tronçons de cette LGV. Leurs conclusions démontrent

que ce sont plus de 100 millions d'euros qui pourraient être économisés pour rallier les 35 km qui séparent Petit-Croix (90) et Luttrabach (68) et les 15 km qui relient Genlis (21) et Villers-les-Pots (21). La LGV Rhin-Rhône est la première ligne à grande vitesse de province à province. Sa dimension européenne est fondamentale tant dans ses liens avec l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse que dans ses relations avec le bassin méditerranéen.



Marie-Guite Dufay, présidente de la région

« Ce projet stratégique pour la France et l'Europe est techniquement prêt à être engagé et, au vu de ces nouvelles études, il peut être réalisé pour un coût de 732 millions d'euros contre 850 millions prévus initialement. J'appelle donc l'État à mettre en place une mission pour élaborer une nouvelle convention de financement ».

> COOPÉRATION EUROPÉENNE

La région s'engage

La région Bourgogne-Franche-Comté est partenaire de plusieurs projets européens. Le dernier en date, le projet Astus (Alpine Smart Transports and Urbanism Strategies) a été lancé à Lyon le 22 février dernier. Co-financé par Interreg Espace alpin, il vise à trouver des solutions de mobilité « bas carbone ». Dix-sept territoires pilotes répartis dans cinq pays, dont le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Horloger et le Pays Lédonien pour la Bourgogne-Franche-Comté, seront accompagnés pour identifier des leviers permettant de dépasser le « tout automobile » et d'outiller les collectivités pour proposer des alternatives. La région

est également partenaire du projet européen Erudite (Enhancing Rural and Urban Digital Innovation Territories), financé par Interreg Europe, et dont Nièvre numérique est le chef de file. Objectif: travailler sur l'innovation ouverte et le design de nouveaux services numériques. Citoyens, entreprises, collectivités territoriales et toute autre entité locale peuvent contribuer au projet.

Renseignements:
florence.catanese@bourgognefranchecomte.fr
www.espacealpin.fr et
www.interregeurope.eu/erudite/



> agenda

MARDI 9 MAI
Simulation du Parlement européen à destination des lycéens
 9h30, Hôtel de région, Dijon (21)

VENREDI 12 MAI
Réception de l'équipe régionale et des médaillés des Olympiades des métiers
 17 heures, Hôtel de région, Besançon (25)

VENREDI 19 MAI
Simulation du Parlement européen à destination des lycéens
 9h30, Hôtel de région, Besançon (25)

LUNDI 22 MAI
Simulation du Parlement européen à destination des lycéens
 9h30, Hôtel de région, Dijon (21)

VENREDI 2 JUIN
Commission permanente de la région
 Hôtel de région, Dijon (21)

> groupes politiques

- Notre région d'avance-La gauche unie
 >guillaume.badet@bourgognefranchecomte.fr
- Union des républicains, de la droite et du centre
 >anne.gautheron@bourgognefranchecomte.fr
- Les patriotes, Front national
 >groupe.fn@bourgognefranchecomte.fr

> En actions, une publication de la région

Directrice de la publication:
 Marie-Guite Dufay
Directeur de la rédaction:
 Séphora Grisey
Rédaction: Estelle Chevassu, Marie-Elise Trahand, Maëlle Olivier, Christophe Bidal
Maquette/Mise en page:
 Laurence Rozier
Photos: David Cesbron, Michel Joly, Yves Petit, DR
Impression: Imprimerie Fuchey

Impression sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

ISSN: 2492-3257